



THOMAS BRASEY

NOVARTIS: PORTRAITS (3/5)**Celio Rodrigues tente de sauver les emplois**

Une lourde responsabilité pèse sur le président de la commission du personnel. **PAGE 4**

RÉGION

NYON Difficile de trouver une place de parc à la Vuarpillière. Le Nyon-Saint-Cergue pourrait résoudre les problèmes de stationnement. **Le train pour vider le parking**

MARIE-CHRISTINE FERT
m-c.fert@lacote.ch

En semaine, après 9 heures, trouver une place sur le parking de la Vuarpillière d'une capacité de 165 véhicules relève de l'exploit. «Nous avons reçu des appels d'entreprises à ce sujet, relève la municipale Elisabeth Ruey-Ray. Nous avons envoyé durant l'été un questionnaire à toutes celles installées sur cette zone pour examiner leurs besoins». Et de ces réponses, note la municipale en charge de la mobilité, il résulte qu'il y a assez de places pour tout le monde. «Ceci étant, pour affiner notre étude, nous allons rencontrer leurs responsables», ajoute-t-elle. Et aussi multiplier les contrôles pour voir si cette aire de stationnement ne servirait pas de départ à du covoiturage avec pour corollaire des voitures ventouses. Plus globalement, la problématique du stationnement à Nyon est au cœur de l'actualité municipale. Dans le cadre du concept de mobilité urbaine, l'Exécutif va présenter en janvier au Conseil communal une étude à ce sujet.

En attendant 2014

A la Vuarpillière, comme le reconnaît Elisabeth Ruey-Ray, le meilleur moyen de vider le parking reste le train du Nyon-Saint-Cergue-Morez (NSCM). Le cadencement au quart d'heure prévu dans un premier temps jusqu'à Genolier pour fin 2014, avant de se prolonger jusqu'au bout de la ligne, est source de nombreuses attentes. D'autant que des entreprises sont appelées à se développer. Par exemple, Ruag qui compte actuellement 60 em-



Le parking de la Vuarpillière arrive à saturation. La Municipalité va rencontrer les entreprises pour examiner leurs besoins. AUDREY PIGUET

ployés en accueillera 90 d'ici à 2016.

Reste que 2014, c'est demain et que des élus doutent que les financements attendus de la Confédération arrivent dans les délais. «Pour l'instant, je n'ai pas d'information négative de la part de l'Office fédéral des transports», assure Richard Zaugg. Le directeur des Transports publics nyonnais qui gère également le NSCM se veut rassurant en attendant la décision de la Confédération qui doit être prise courant 2012. Le dossier présenté est de l'ordre

de 40 millions de francs avec l'achat de 4 nouvelles rames ferroviaires (7 millions pièce), la réalisation d'un point de croisement à Arzier et des travaux de sécurisation des gares. Des réalisations qui s'avèrent d'autant plus nécessaires, insiste le directeur, que certaines courses aux heures de pointe arrivent à saturation. Depuis six ans, l'augmentation annuelle du nombre de voyageurs est de 5%. Des chiffres suffisamment explicites pour être, normalement, pris en compte à Berne. ●

LA RÉGION ABSENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lorsque l'on interroge Pierre Stampfli sur le cadencement du Nyon - Saint-Cergue - Morez, ce membre du comité de direction du Conseil régional en charge de la mobilité répond qu'il n'a pas d'informations précises sur l'avancement de ce dossier... dans la mesure où le Conseil régional ne fait pas partie du conseil d'administration de la compagnie de chemin de fer. Celui-ci est composé de représentants de la Confédération, du Canton, des communes concernées et d'actionnaires privés. Une situation d'autant plus surprenante que la région, qui milite pour le développement des transports publics, a initié, dans le cadre du projet d'agglomération franco valdo-genevois, un comité de pilotage «Axe Nyon-Saint-Cergue» pour définir la meilleure adéquation possible entre le développement de l'urbanisation et l'offre ferroviaire...

NYON**Un chèque pour Terre des Hommes**

Le spectacle Lulu & Chichili organisé par Terre des hommes, section de Nyon, dimanche dernier a réalisé un bénéfice d'un peu plus de 5170 francs. Cette jolie somme sera versée au programme «Santé» de Terre des hommes. ● **COM**

GILLY**La source communale du Tourrex protégée**

Le plan de délimitation d'une zone de protection de la source du Tourrex a été approuvé par le Canton. Cédée à la commune par l'Hôpital de Gilly, la source est située derrière l'établissement. La protection concerne principalement des restrictions en forêt. «Il n'y aura donc pas de grosse conséquence», assure François Delafage, municipal. ●

APPLES**Une halle artisanale En Toveyres**

La construction d'une halle artisanale de quelque 1500m² est soumise à l'enquête publique jusqu'au 22 décembre. Le bâtiment, situé dans la zone industrielle et artisanale En Toveyres, sera d'une hauteur se situant entre 6m30 et 9m22. Il sera divisé en huit lots. ●

SAINT-LIVRES**Un nouveau chemin pour la déchetterie**

La construction d'un chemin d'une quarantaine de mètres de long est soumise à l'enquête publique durant un mois. Il s'agit d'un passage, probablement goudronné, qui permettra de créer un circuit à la déchetterie En Arzilly, «pour éviter les manœuvres», explique le syndic Henri Bourgeois. Ce projet nécessitera un défrichement de 115m². ● **LMO**

EN IMAGE

ARNOLD GRANDJEAN

BUSSY-CHARDONNAY**Voyage choral intersidéral avec L'Avenir**

Samedi et dimanche, le Chœur-mixte L'Avenir de Bussy-Chardonnay, qui a fait le choix de la chanson française harmonisée, a donné ses premières représentations. Les 55 chanteurs, accompagnés par de merveilleux musiciens, ont soulevé l'enthousiasme, aussi bien par le choix du répertoire, la qualité d'interprétation et la partie théâtrale humoristique servant de fil rouge. Prochains concert-spectacles les 25 et 26 novembre à 20h15, à la Salle intercommunale de Chaniaz. ● **AG**

NYON Le deuxième Prix du développement durable a été remis hier soir. **Compétences Bénévoles à l'honneur**

C'est la jeune fondation Compétences Bénévoles, créée en 2008, qui a reçu, hier soir, le deuxième Prix du développement durable. Lancé par la Ville de Nyon l'an passé et doté de 10 000 francs, il récompense une personne, une association ou une entreprise présentant un projet marquant au mieux rationalité économique, solidarité sociale et protection de l'environnement.

Au total, sur les 8 dossiers reçus par la Ville, un jury présidé par Daniel Rossellat a retenu 4 finalistes. Outre la fondation lauréate, figuraient également l'Association des habitants du quartier de la Levratte et de Pré-Fleuri qui depuis plus de quinze ans renforce les liens entre les



Daniel Rossellat a remis ce prix à Emmanuelle Sierro-Schenk. AUDREY PIGUET

habitants, SOS Futures Mamans qui depuis vingt ans apporte un soutien aux familles en difficulté, et la Maison des enfants qui fête cette année ses 20 ans et qui

propose des activités à 28 jeunes de 6 à 12 ans.

«C'est le caractère novateur du projet de la fondation qui amène une nouvelle dimension au béné-

volat qui nous a interpellés», a expliqué Daniel Rossellat.

Dirigée par Emmanuelle Sierro-Schenk, l'objectif de Compétences Bénévoles est d'apporter un accompagnement à des organisations à buts non lucratifs en Suisse romande. A ce jour, une vingtaine de projets ont pu être épaulés dans des domaines aussi variés que la création d'une identité visuelle, l'optimisation de tâches administratives... La fondation fonctionne grâce à des parrains.

Pour rappel, en 2010, le jury avait décerné un prix de 5000 francs à l'association des Bains des 3 jetées, un autre de 3000 francs à Trait d'Unyon pour sa roulotte et 2000 francs à l'association Ecomiam. ● **MCF**